



Informations concernant le service militaire pour les futurs dentistes en chirurgie maxillo-faciale

Coordination des études universitaires et de la formation militaire de cadre

Recrutement

Au cours du processus de recrutement, votre aptitude au service militaire sera évaluée et une décision sera prise quant à votre affectation dans l'armée. La convocation au recrutement est envoyée sous la forme d'un ordre de marche par le canton de résidence. Le recrutement dure au maximum trois jours et a lieu au plus tôt douze mois et au plus tard trois mois avant le début de l'école de recrues (ER). Les conscrits sont convoqués au recrutement au plus tard dans l'année où ils atteignent l'âge de 24 ans.

Remarque

Faites une demande auprès de l'officier de recrutement pour effectuer l'école de recrue en été en tant que soldat sanitaire ou soldat d'hôpital. Cela vous permettra une planification optimale de vos études et de votre service militaire.

École de recrues (avec école de sous-officiers en médecine militaire intégrée)

Carrière réglementaire, ER départ n° 2 (semaine de calendrier 27)

Vous effectuez en été votre école de recrues de 12 semaines au total (avec l'école de sous-officiers en médecine militaire intégrée, ESO méd mil). Cette ER ne peut pas être divisée. L'ER doit être effectuée au plus tôt trois mois et au plus tard douze mois après le recrutement (généralement entre 19 et 25 ans).

En plus de la formation militaire générale de base, vous acquerez des connaissances médicales, serez préparé aux situations d'urgence et aux accidents, entraînerez votre résilience et apprendrez à diriger (admission au module de certification de l'Association suisse pour la formation des cadres ASFC).

Il est également possible d'obtenir des certificats, notamment pour l'évaluation systématisée du patient traumatisé (PHTLS®) et pour la réanimation de base et le défibrillateur externe automatisé Basic Life Support et Automated external defibrillation (BLS-AED).

Obtenir une place d'étude avec test d'aptitudes pour les études de médecine

Le test d'aptitudes pour les études de médecine (AMS) a lieu la semaine de calendrier 27. Vous aurez un congé personnel pour passer le test. En règle générale, vous recevrez le résultat du bureau responsable dans la semaine 32.

- Si vous réussissez le test d'aptitude, vous effectuez les 12 semaines d'école de recrues et pourrez ensuite commencer vos études en semaine 38.
- Si vous échouez au test d'aptitude et n'obtenez pas de place d'étude, vous effectuerez le reste de votre ER en tant que soldat d'hôpital ou soldat sanitaire (18 semaines au total).

Obtenir une place d'étude sans test d'aptitudes pour les études de médecine

Vous effectuerez les 12 semaines de l'ER (avec l'école de sous-officiers méd mil intégrée).

Crédit

- Certificats:
 - PHTLS®
 - BLS-AED
 - Admission à la certification du module ASFC

Remarque

- Une politique de congés spéciale est en vigueur lors de la semaine 38, afin que vous puissiez assister au début des cours à l'université.
- Vous ne serez pas convoqué pendant vos études (période entre l'ER et l'école d'officiers méd mil).
- Vous effectuerez le reste de votre ER même après l'âge de 25 ans (18 semaines au total) dans l'éventualité où vous échouez au cours de la formation militaire de cadre pour devenir officier, à l'examen fédéral ou en cas d'arrêt des études de médecine dentaire.

ER départ n° 1 (semaine de calendrier 3)

Le début de l'ER n° 1 n'est pas favorable parce qu'il n'est pas idéalement combinable avec les études universitaires.

Si vous êtes convoqué pour cette ER et que vous avez l'intention d'effectuer des études de médecine dentaire, faites une demande de déplacement de service pour la carrière régulière ER départ n° 2.

Si vous effectuez déjà l'ER n° 1 et prévoyez des études de médecine dentaire, faites une demande de libération anticipée après 12 semaines afin que vous puissiez être convoqué plus tard pour la partie "ESO méd mil" (6 semaines) de l'ER n° 2.

Cours de cadre en médecine (École d'officiers en médecine militaire)

Vous allez être formés en tant qu'officier dans le Cours de cadre en médecine (CC méd) et promu au grade de lieutenant à la fin de cette formation. Le CC méd spécifique pour les dentistes a lieu en automne (semaine 36-43) et dure 8 semaines.

Les contenus d'apprentissage sont en basés en première ligne sur la médecine d'urgence et de catastrophe. En sus, l'instruction spécialisée des dent chir maxillo-faciale comprend, entre autres, le traitement de diverses fractures et des infections, des études de cas et un court stage dans un hôpital universitaire (Bâle).

En outre, divers certificats peuvent être obtenus, notamment, l'Advanced Cardiovascular Life Support (ACLS®) et Prehospital Trauma Life Support (PHTLS®).

Crédit

- Certificats:
 - ACLS®
 - PHTLS®

Remarque

Le CC méd ne peut être effectué qu'après le début des études de Master. Vous aurez à ce stade les connaissances préalables nécessaires pour assimiler la matière enseignée et réussir les cours civils.

Service pratique et instruction spécialisée en chirurgie maxillo-faciale

Le service pratique (S prat) dure 2x 12 semaines et doit être effectué au plus tard 3 ans après l'obtention du diplôme fédéral de médecine dentaire. Une demande de fractionnement peut être effectuée au besoin.

L'instruction spécialisée en chirurgie maxillo-faciale (instr spéc) pour la fonction de dent chir maxillo-faciale dure 12 semaines et s'effectue après le service pratique de 12 semaines.

Le S prat et l'instr spéc se déroulent au sein d'une clinique spécialisée civile (Bâle) et sous commandement militaire (c.à.d. en caserne: entrée en service, logement, subsistance en partie, qualifications et licenciement, etc).

L'accent est mis sur la formation pratique des urgences dentaires et en chirurgie maxillo-faciale selon les normes civiles actuelles. L'objectif est d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour être engagé avec succès dans la fonction militaire particulière de dent chir maxillo-faciale.

Cours de répétition

Les dent chir maxillo-faciale peuvent accomplir leurs cours de répétition, sous commandement militaire, au sein de cliniques spécialisées civiles.

Formation continue

Le cours de spécialistes pour méd dent a lieu tous les deux ans et sert à la formation technique continue. Pendant ce cours, les dent chir maxillo-faciale rafraîchissent principalement leurs connaissances spécialisées en chirurgie maxillo-faciale.

Aperçu du service militaire pour les futurs médecins dentistes

		Jours de service	Période										
École de recrues													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	82	Avant le début des études ou entre la première et la deuxième année d'étude
ER (avec ESO méd mil intégrée)													
Pas de convocation militaire													Entre la 2/3ème et la 4/5ème année d'étude
Cours de cadres médecine													
1	2	3	4	5	6	7	8	54	Après la 5ème année d'étude (après l'obtention du diplôme fédéral)				
CC méd													
Service pratique													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	82	Service pratique de 164 jours
S prat													
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	82	Accomplissement dans un délai de 3 ans après l'obtention du diplôme fédéral
Intruction particulière chir maxillo-faciale													
Service d'instruction des formations													
CC	1	2	3	238	Durant la phase de perfectionnement ou de formation continue civile								
CR annuel													
Cours Cen comp MMC													
C spéc méd dent (3 j.)					Tous les 2 ans								
		Total = 538 jours											
(si nécessaire 50 jours supplémentaires en tant que spécialiste) = max. 588 jours													

Contacts

État-major de l'armée – Affaires sanitaires
Centre de compétence pour la médecine militaire et de catastrophe
Téléphone: 058 464 27 60
Courriel: info-mkm.astab@vtg.admin.ch
Internet: www.mkm-mmc.ch

Pour les incorporations, les convocations et les changement d'incorporation/fonction

Commandement de l'Instruction
Personnel de l'armée
Téléphone: 058 464 27 92
Courriel: personelles.persa@vtg.admin.ch
Internet: www.armee.ch/pers-a

Autres liens

Recrutement

www.vtg.admin.ch/fr/mon-service-militaire/conscrits/rekrutierung.html

Organisation ER et études

www.vtg.admin.ch/fr/mon-service-militaire/conscrits/armee-et-les-etudes.html

Informations générales concernant le service militaire

www.vtg.admin.ch/fr/mon-service-militaire/generalites-concernant-le-service-militaire.html

Cours de cadres médecine / EO méd mil 41

www.vtg.admin.ch/fr/organisation/kdo-ausb/foaplog/ccmed.html

Etudes de médecine / test d'aptitude

www.swissuniversities.ch/fr/service/inscription-aux-etudes-de-medecine/test-daptitudes

Affaires sanitaires

www.vtg.admin.ch/fr/organisation/etat-major-de-larmee/Affaires-sanitaires.html

Femmes dans l'armée

www.vtg.admin.ch/fr/mon-service-militaire/generalites-concernant-le-service-militaire/frauen-in-der-armee.html

Service Croix-Rouge (SCR)

<https://rkd.ch/fr/>